

PROCÈS-VERBAL DE LA SEANCE DU 29 SEPTEMBRE 2011**Présidence : M. Philippe Magnenat, Président**

Le Président ouvre cette première séance de la législature 2011-2016 avec la présence de 24 conseillers, 3 excusés et 1 absent. Les 5 municipaux sont présents.

Le précédent procès-verbal de la dernière séance est lu. Aucune modification n'est apportée.

Le Président propose une modification à l'ordre du jour. Il demande d'ajouter un point pour la nomination d'un délégué à l'ORPC. L'ordre du jour modifié est accepté par l'assemblée et sera le suivant :

1. Préavis 2011-05 « Autorisation générale de statuer, plaider et emprunter »
2. Préavis 2011-06 « Arrêté d'imposition 2012-2013 »
3. Préavis 2011-07 « Cautionnement pour la Société des Téléskis de la Dent-de-Vaulion SA »
4. Rapport de la Commission de gestion sur la tournée des alpages
5. Nomination d'un délégué à l'ORPC
6. Communications de la Municipalité et divers

1 – Préavis 2011-05 « Autorisation générale de statuer, plaider et emprunter »

La lecture du préavis n'est pas demandée. M. Claude Languetin, Syndic, commente ce préavis qui revient à chaque début de législature. Le Bureau a nommé la commission suivante afin de statuer :

Véronique Dupraz-Rutz, Présidente

Blaise Guignard

Patrick Reymond

Bernard Martignier

Sacha Teutschmann

2 – Préavis 2011-06 « Arrêté d'imposition 2012-2013 »

M. Claude Languetin, Syndic, nous lit le préavis et informe que les 2 points d'impôt remis du canton aux communes serviront à financer les charges policières cantonales. Ces 2 points d'impôt ne suffiront et il va falloir compléter par 1.34 point d'impôt dans le budget 2012.

Le Président informe que c'est la Commission de Gestion qui va statuer, à savoir :

Martine Fahrni, Présidente

Nicolas Bersier

Christian Gabella

Philippe Guignard

Alexandre Tharin

3 – Préavis 2011-07 « Cautionnement de la Société des Téléskis de la Dent-de-Vaulion SA »

M. Claude Goy, Municipal, donne lecture de ce préavis et informe que le montant du cautionnement passe de CHF 72'000.00 à CHF 60'000.00. Le Bureau a nommé la commission suivante afin de statuer :

Angela Schäppi, Présidente

Philippe Bally

Caroline Paccaud

Étienne Roulet

Yvan Salzman

4 – Rapport de la commission de gestion – visite des alpages communaux

Le rapporteur, M. Philippe Guignard donne lecture du rapport. Il fait état qu'en général les alpages communaux sont bien entretenus et les chalets sont accueillants.

M. Philippe Bally demande pourquoi l'étang de Graty n'est plus utilisé pour l'abreuvement du bétail et en quoi

consistent les contrats concernant les prairies sèches entre l'Etat de Vaud et les exploitants? M. Guy Reymond répond que l'eau de l'étang de Graty est bonne mais après un souci en 2010 l'amodiatore doit reprendre confiance. Concernant les contrats pour les prairies sèches, l'Etat de Vaud, faute de moyen, n'a pas encore mis sur pied ces contrats, mais ces derniers ne devraient pas être trop restrictifs pour les exploitants des alpages concernés.

La parole n'étant plus demandée, les conclusions du rapport sont acceptées à l'unanimité.

5 – Nomination d'un délégué à l'ORPC

M. Claude Goy, délégué à l'ORPC, informe qu'il a été élu au comité directeur de l'ORPC c'est pourquoi le Conseil communal doit désigner un nouveau délégué. M. Bernard Martignier propose M. Alexandre Tharin qui accepte. Aucune autre proposition.

M. Alexandre Tharin est élu à l'unanimité délégué à l'ORPC.

6 – Communication de la Municipalité et divers

M. Claude Goy informe que l'entretien courant des routes a été fait et le chemin de Suchaud a été complètement refaçonné. La Place de l'Hôtel-de-Ville est finie. 7 places de parc sont louées et le revêtement de la terrasse sera refait vu que le travail a été mal effectué. La démolition de l'usine en haut du village se poursuit. Le désamiantage va coûter plus de CHF 10'000.00. D'autre part, il informe que la taxe pour les déchets n'est plus légale et que la Commune devra se munir d'un nouveau règlement et financement sur la collecte, le traitement et l'élimination des déchets selon le principe du pollueur payeur.

M. Yan Lorenzini demande si un modérateur de trafic est prévu pour le haut du village. M. Claude Goy répond que ce n'est pas prévu, mais il retient cette remarque et étudiera la faisabilité.

Mme Madeleine Guyon informe qu'il faut changer la chaudière du Collège et que plusieurs gros travaux doivent être prévus pour le clocher de l'église dont la réfection de deux cloches. Concernant le projet de cuisine pour les Sociétés locales, Mme Madeleine Guyon est en attente de nouveaux devis et espère pouvoir présenter un préavis avant la fin de l'année.

M. François Moffrand informe que les travaux de raccordement au collecteur EU sont terminés et que le règlement sur l'évacuation et l'épuration des eaux est toujours suspendu suite à un nouveau recours. Le PGEE (Plan général d'évacuation des eaux) est en cours d'étude. L'étude sur la source du Criblet pour devenir notre eau de secours est très satisfaisante. Divers aménagements seront nécessaires et ainsi la zone S2 sur les Vineuves pourra être libérée. Un regroupement avec les communes de Vallorbe et alentours doit être réalisé pour 2014 pour le service de défense incendie et secours.

M. Guy Reymond explique le fonctionnement de la gestion des forêts et annonce la mise de bois pour le 6 octobre prochain.

M. Philippe Guignard complète sur la journée de la forêt qui va se dérouler au Refuge de la Commune le 8 octobre 2011 sur le thème « La forêt... c'est aussi la nature et du naturel »

M. Guy Reymond informe qu'une réflexion est en cours pour améliorer le confort au refuge, lumière, sanitaire etc.... Divers projets pour la réfection de murs en pierres sèches ont été déposés au Parc Naturel Régional Jura vaudois.

M. Bernard Martignier souligne son plaisir de voir la fontaine de la Diaz couler à nouveau. Mais par quel miracle ? M. Guy Reymond n'a pas d'explications.

M. Claude Languetin informe que la réforme policière va coûter chère, même plus que prévu. Les projets éoliens du Mollendruz et de Graty ne sont pas soutenus pour l'instant par l'Etat du Vaud. Le projet de Graty va être modifié, les trois éoliennes prévues à la Mâche et au Voëx sont abandonnées. Le nouveau collège de Vallorbe est en cours de construction et devrait être opérationnel pour la rentrée 2012.

M. Alexandre Tharin demande si la Municipalité a fait quelque chose pour le vandalisme dans l'usine avant sa démolition. M. Claude Languetin répond qu'aucune plainte n'a été déposée auprès de la Municipalité et cette dernière n'a pu que constater les dégâts. Ces dégâts n'ont pas engendré de coûts supplémentaires pour la démolition.

Le Président propose de revoir les tarifs de rémunérations de la Municipalité et du Conseil communal. D'entente avec la Municipalité, il propose d'augmenter les heures de vacation et de commune pour les employés auxiliaires de CHF 25.00 à CHF 30.00 et le statu quo pour le reste. M. Philippe Guignard soutient cette proposition.

La parole n'étant plus demandée, l'assemblée accepte de la proposition. Les tarifs de rémunération pour la législature 2011-2016 seront les suivants :

Syndic CHF 8'000.00, Municipal CHF 5'000.00, heure de vacation CHF 30.00, heure de commune CHF 30.00, Président du Conseil CHF 1'000.00, Secrétaire CHF 1'000.00, gestion CHF 600.00, élections CHF 50.00, votations CHF 30.00, jetons de présence CHF 25.00, commission CHF 25.00

La parole n'étant plus demandée, le Président lève la séance à 21h35.

Le Président
P. Magnenat

La Secrétaire
V. Meyer